

Amilure

Les Amis de la Montagne de Lure

Rapport moral et perspectives – assemblée générale 2025

Saint-Etienne-les-Orgues, le 5 juin 2025

Ce texte s'inspire largement de notre article « Nous nous battons ensemble »¹, qui reste utilement consultable compte tenu des nombreux liens qu'il contient en référence aux actions citées.

Il sera ici abrégé, et suivi de quelques éléments permettant de préfigurer l'avenir immédiat.

D'abord : à quoi sert Amilure ?

Comme entrée en matière, on peut relire un texte fondateur cité dans l'article en question, et qu'on retrouve en ligne dans la rubrique « Le territoire ». C'est intitulé « L'impératif territorial », concept sociologique que beaucoup reconnaîtront et qui s'applique assez bien ici.

Notre identité, nos positions, nos actions, sont toutes conditionnées par le souci de préserver le territoire – notre territoire, à savoir la montagne de Lure et le plateau d'Albion.

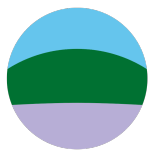
Notre histoire naît de la nécessaire défense de ce territoire contre les invasions industrielles. Elle perdure dans le contexte d'une montée en puissance de la charge dénaturante. Elle se construit aujourd'hui, enfin, sur un espace plus vaste, systématiquement lié à notre périmètre initial.

Nous parlons ici d'un affrontement primordial, celui dont l'enjeu premier est la terre et ce qu'elle enfante : la forêt, la lande, le champ, la montagne, le paysage. D'un côté, il y a ceux qui vivent sur cette terre – certains veulent la défendre, d'autres l'exploiter, et beaucoup pensent, à tort ou à raison, qu'en agissant avec discernement on ne devrait pas avoir à choisir. De l'autre côté il y a ceux qui viennent d'ailleurs, qui sont attirés par le potentiel de cette terre, et dont le seul objectif est d'en tirer profit.

Une ligne de résistance plus ou moins perméable se dresse naturellement sur les contours du territoire, là où l'on attend les assiégeants pour expliquer, négocier, refuser pacifiquement les opérations qui porteraient atteinte à la terre. Mais l'on sait de quel côté penche le plus souvent la raison, et nous ne sommes pas les plus forts.

Par contre, nous ne sommes peut-être pas non plus les moins convaincus, ni les moins acharnés. Aussi nous maintenons nos positions

¹ <https://amilure.org/notre-association/2025/05/nous-nous-battons-ensemble-4/>



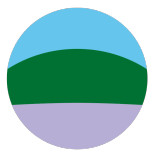
et nous multiplions nos actions. Entre autres, nous restons à l'affût des doctrines territoriales qui émergent comme autant de stratégies de conquête depuis les étages supérieurs de notre hiérarchie politique. Nous nous employons à les démonter et à mobiliser nos voisins, habitants de la terre, contre ces manœuvres qui évoluent dans l'opacité et souvent, il faut bien le dire, dans la bêtise plus ou moins bien intentionnée.

Que s'est-il passé cette année ?

Beaucoup de choses – passons-les rapidement en revue.

Depuis notre dernière Assemblée générale :

- dans la foulée de l'AG, où une table ronde regroupait les collectifs et associations de plusieurs communes de Lure confrontée à l'assaut industriel, nous avons formé un intercollectif qui a donné une première tribune sur Mediapart et une autre bientôt relayée sur HPI ;
- par ailleurs la saga Boralex à Cruis a évidemment continué : le pourvoi en cassation de l'opérateur, daté de fin juillet, n'a toujours pas été jugé admissible au Conseil d'Etat ; le Préfet a mis Boralex en demeure de régulariser sa situation suite au rejet de sa dérogation espèces protégées ; cette inévitable mise en demeure suite à la décision de justice étant néanmoins formulée de telle sorte que l'opérateur puisse impunément poursuivre l'exploitation de sa centrale, nous avons attaqué l'arrêté préfectoral en cause au tribunal administratif de Marseille – l'affaire suit son cours ;
- sur la même affaire, nous avons saisi le ministère de la transition écologique, la commission de régulation de l'énergie, Enedis, RTE et EDF concernant l'achat, l'acheminement et la revente de l'électricité produite illégalement par Boralex – les échanges avec le ministère et Enedis se poursuivent ;
- nous avons déposé un recours contre le permis de défrichement d'Engie Green sur la forêt de Seygne à Ongles en même temps que notre premier recours sur Cruis, et comme pour Cruis nous avons été déboutés en première instance – mais voilà qu'en appel, comme pour Cruis encore, la justice nous donna raison – suite notamment à la visite du site en cause par la cour et les différentes parties prenantes : 19 personnes déambulant dans la boue et les flaques de cette forêt décidément bien humide ;
- suite à l'arrêt de la cour administrative d'appel, le conseil municipal d'Ongles s'est réuni début février sur la question de la promesse de bail à l'opérateur qui devait opportunément être renouvelée à cette date, ou pas : la décision, que nous avons saluée, fut de se retirer du projet –



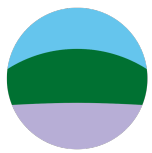
mais Engie Green a quand même décidé de se pourvoir en cassation, dans une logique qui reste à établir ;

- pendant ce temps les échanges entre notre avocat et le défenseur de QEnergy sur l'affaire de Malaga à Aubignosc (où nous contestons les permis de défrichement et de construction) perdurent, sans qu'une date d'audience ne soit annoncée – plus prudent que Boralex, l'opérateur a cependant choisi d'attendre le dénouement de ce recours pour démarrer les travaux ;
- nous suivons par ailleurs la commune des Omergues depuis quelque temps (notamment dans le cadre du projet du Bon Péou auquel nous nous opposons mais qui a néanmoins été réalisé) et voici que les projets s'y multiplient à l'instigation de la mairie qui semble manquer de transparence, mais que nous avons rencontrée pour (tenter de) faire le tour de la question – les objectifs et les procédures qui nous ont été exposés suscitent nos réserves mais nous attendons que les dossiers d'autorisation soient instruits pour nous prononcer ;
- plus récemment, nous avons commis des articles de fond sur la menace de l'agrivoltaïsme, les questions fondamentales soulevées par l'élaboration de la planification pluriannuelle de l'énergie, et l'effritement de la raison impérative d'intérêt public majeur, car le monde bouge autour de nous : nous l'observons et partageons avec vous nos analyses ;
- nous avons aussi contribué à la consultation publique sur la centrale de biomasse de Gardanne, Léviathan avaleur de forêts que nous réprouvons vigoureusement ;
- et comme chaque année, sur Facebook et sur X (Twitter) nous avons relayé et commenté plusieurs centaines d'informations pertinentes sur nos sujets de vigilance, nous avons mobilisé les médias à plusieurs reprises sur 2024 et 2025, et notre site Web a fait remonter des dizaines de sujets et publié autant d'analyses sur l'actualité EnR nationale et régionale ainsi que sur les projets qui nous cernent.
- Tout cela a été réalisé grâce à votre soutien, qui doit donc être maintenu et même accru pour faire face à la pression grandissante.

Renouveau

Enfin, c'est une année faste pour nous compte tenu de l'arrivée de trois recrues au conseil d'administration d'Amilure, et donc au bureau collégial de l'association.

- **Marie-Amande Coignard** a travaillé sur un bateau, en Antarctique, aux Emirats, dans la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors... autant d'endroits où la présence humaine appelle un plan de gestion.



Revenue dans la partie habitable de la planète, aux Omergues, elle est confrontée à une gestion désastreuse des ressources et au saccage de la viabilité restante de notre environnement. Bergère, entre autres métiers, elle est sensible à la question de la sauvegarde du pastoralisme, un mode de vie menacé par l'agrivoltaïsme.

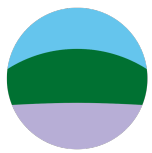
- **Joël Fagot** a découvert la problématique du photovoltaïsme en 2022, lorsqu'il s'est installé avec son épouse dans le petit village de Mallefougasse-Augès qui est la cible de deux grands projets solaires. Il a depuis joué un rôle majeur dans la création et l'animation du collectif citoyen « Préservons Mallefougasse ». Joël est un directeur de recherche au CNRS, toujours en activité, ce qui lui donne un panel de compétences dont Amilure peut profiter.
- **Thierry Martin** habite Sigonce, retraité après 37 années d'expatriation en freelance sur 4 continents tout en revenant souvent dans le 04 où il s'est installé depuis bientôt 40 ans. Ingénieur spécialisé dans le design et la construction d'unités industrielles et pharmaceutiques, de pipelines et de plateformes gaz onshore et offshore. Très impliqué dans l'optimisation de différents process y compris les traitements de l'eau et des effluents pour TOTAL durant 20 ans. Par son expérience, il apporte un regard technique sur la transition énergétique en général, pour éclairer en particulier les incohérences de la production et gestion européenne de l'électricité.

Que nous réserve l'avenir ?

Vous avez suivi l'actualité. Vous savez que la nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (la PPE3, que nous avons commentée dans nos pages) propose le déchaînement du renouvelable sur le territoire, en s'attirant beaucoup de critiques, notamment de la part d'instances tout à fait crédibles et pas particulièrement écolo comme l'Académie des sciences, la Commission de régulation de l'énergie, ou encore le Commissariat à l'énergie atomique – dont le directeur est allé expliquer au Sénat qu'une centrale nucléaire n'est pas un clignotant...

Que se passe-t-il ? En gros, notre réseau électrique est conçu pour des sources stables, pilotables : principalement le nucléaire et l'hydroélectrique. On tâche d'anticiper la consommation en fonction de différents paramètres, et on dimensionne la production en conséquence. L'imprévisibilité de l'intermittence (solaire et éolien) vient compromettre cet équilibre – avec les risques que le récent épisode espagnol vient opportunément rappeler. Ce n'est donc pas le moment d'aggraver la situation en multipliant de façon excessive le renouvelable.

Que penser de tout ça ? Le socle de notre doctrine, si l'on peut appeler ça comme ça, c'est : du photovoltaïque industriel, ok, mais pas n'importe où ni



Amilure

Les Amis de la Montagne de Lure

n'importe comment – l'éolien on n'en parle pas, c'est pour nous une hérésie. Donc nous trions les projets qui menacent notre territoire en fonction de ce qui nous paraît tolérable ou pas. Nous allons continuer dans cette logique, en privilégiant les sites anthropisés, mais nous serions favorables à une pause dans le développement, le temps d'engager les évolutions structurelles nécessaires pour absorber les ambitions énergétiques de l'état. Il est assez choquant de constater les incohérences entre le réel du terrain et les projections hors sol du gouvernement. Mais cela se joue à une autre échelle, assez loin de nos tranchées locales. Nous sommes cependant adhérents de la FED (Fédération environnement durable) qui milite au niveau national dans ce sens, avec notre soutien – donc avec le vôtre.

Espérons que nos gouvernants verront la lumière – en tout cas, sous le coup des critiques la validation de cette PPE a été reportée.

Le sujet sera évoqué tout à l'heure en table ronde.

Et pour terminer : un mot de pub

Pourquoi adhérer à Amilure ?

Parce que **notre combat s'intensifie** à mesure que les projets menaçants se multiplient, et que nous constituons le principal rempart actif pour faire reculer les assauts industriels contre notre patrimoine naturel et culturel. **Nous obtenons des résultats.**

Parce qu'il ne suffit pas d'approuver notre cause : **notre combat est le vôtre et se nourrit de votre adhésion**, à la fois par le nombre des adhérents que nous faisons valoir, et par leurs contributions qui financent nos frais notamment juridiques.

Parce que, pour **préserver notre indépendance d'action**, nous ne recevons ni ne demandons de subventions.

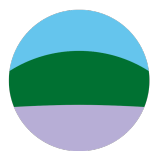
Parce que **le ton monte entre les industriels et les défenseurs de la nature**, et nous devons mobiliser des moyens en conséquence. Ce sont les adhérents d'Amilure qui peuvent lui permettre ce déploiement indispensable.

Nous avons perçu, ces temps derniers, de nombreux reculs et hésitations de la part des porteurs de projets. L'effet Amilure est connu, et pèse apparemment dans les décisions. Il ne faut pas lâcher.

Parlez-en autour de vous. Mobilisez vos proches.

Que pouvez-vous faire d'autre ?

Nous accueillons les bénévoles qui souhaitent partager notre combat. Ecrivez-nous pour proposer vos services, en précisant vos souhaits, vos idées et votre disponibilité. Là aussi nous comptons sur vous.



Amilure

Les Amis de la Montagne de Lure

Nous cherchons notamment en ce moment du renfort numérique : pour gérer les réseaux sociaux, les aspects éditoriaux de notre site Web et aussi sa plateforme technique. Si vous avez quelques connaissances dans ces domaines, parlez-nous-en – nous pouvons vous former.